

Espace éthique de Bretagne Occidentale

**États
généraux**
de la
bioéthique ▶

Des représentants
d'associations familiales nationales
et deux députés du Finistère
animent un

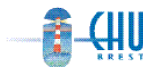
débat citoyen

Diagnostic prénatal - gestation pour autrui - prélèvements d'organes Orientations sociétales et choix politiques

BREST, lundi 18 mai 2009

Mairie, salon Richelieu, 17h15 - 20h
Place de la Liberté

en partenariat avec le
**Comité consultatif national d'éthique
pour les sciences de la vie et de la santé**



Orientations sociétales : le point de vue des associations

- M. B. LAURENT, Délégué territorial Côtes d'Armor et Finistère, association Vaincre la Mucoviscidose.
- M. J-M. BONNEMAYRE, Président du Conseil National des Associations Familiales Laïques
- Mme. A. LEBATARD, Membre du Comité consultatif national d'éthique, membre du conseil d'administration de l'Union Nationale des Associations Familiales

Choix politiques : le point de vue de deux députés

- Mme P. ADAM, Députée du Finistère
- M. J. LE GUEN, Député du Finistère

Débat public

Il a pour but :

- l'expression libre des opinions et arguments, dans le respect mutuel,
- le recueil des propositions des participants, destinées à alimenter le débat national des États généraux de la bioéthique.

Il fera l'objet d'un rapport qui sera adressé au site internet :

www.etatsgenerauxdelabioethique.fr

Les Etats généraux de la bioéthique

Voulus par le président de la République afin de « permettre, sur ces questions décisives et sensibles, à tous les points de vue de s'exprimer et aux citoyens d'être associés », les états généraux de la bioéthique vont se dérouler partout en France et porter sur les principales questions qui feront l'objet du réexamen de la loi de bioéthique, prévu en 2010. Ils ont pour but de favoriser l'expression des citoyens dans le cadre de débats publics pour « garantir la dimension démocratique du débat ».

L'Espace éthique de Bretagne Occidentale

Créé en octobre 2004, sous la forme d'une fédération sans personnalité morale dans le cadre de la convention hospitalo-universitaire du CHU de Brest, il a pour mission d'être un lieu de formation, de documentation, de rencontre et d'échanges interdisciplinaires sur les questions d'éthique dans le domaine de la santé, de constituer un observatoire des pratiques au regard de l'éthique et de participer à l'organisation de débats publics afin de promouvoir l'information et la consultation des citoyens sur les questions de bioéthique (loi du 6 août 2004).